

DECISION DU PRESIDENT.CA 016-2019

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA021-2016 du 29 février 2016, portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président.

Objet de la décision

Demande de tarifs du Centre Jean Bodin

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

1. d'approuver les tarifs pour l'inscription des professionnels du droit au colloque SFDI « l'extraterritorialité » des 23 et 24 mai 2019 ;
2. d'approuver les tarifs pour le dîner de gala du colloque SFDI « l'extraterritorialité » des 23 et 24 mai 2019.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

A Angers, le 25 février 2019

Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier HUISMAN



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **4 mars 2019**

BUDGET PREVISIONNEL			
Colloque SFDI 2019			
"Extraterritorialité et droit international" - Angers, le 23 et 24 Mai 2019			
DEPENSES TTC en €	TOTAL	RECETTES TTC en €	TOTAL
Location de salles et prestations	3000	Inscriptions PAYANTES AU DINER DE GALA (23/05)	2 300
(salles, mise à disposition, vidéo projecteur, location...)		Intervenants et équipe logistique (50 p)	0
		Etudiants 30€ x 10 p	300
Frais de déplacement des conférenciers	11650	Autres participants 50€x 40 p	2 000
<u>25 Intervenants dont 10 étrangers (Américains, Européens)</u>		Inscription formation continue	1 500
15 Intervenants français (310€/personne)	4650	professionnels du droit 10*150€	
10 Intervenants étrangers (700 €/personne)	7000	Financements acquis	31 215
frais d'Hébergement invités	4440	Faculté de droit d'économie et de gestion	
15 Invités VIP (120€ x 30 nuits)	3600	Contribution (validé C. Faculté du 20dec2018)	3 500
10 Invités classiques (70€ x 12 nuits)	840	Mise à disposition des salles, vidéo projecteur, matériel	3 000
frais de Restauration	14425	Contribution Société Française de Droit International (SFDI) dont 600€ site internet	6 000
Dîner du 22 mai (8p. x 40€)	320	SFDI repas conseil le 23 mai	345
1 Café accueil/3 Pauses simples (23 et 24 mai) pour 200 personnes	3000	Editions Pédone	3 000
Plateaux-repas pour conseil SFDI(15*23)	345	Alliance Europa (AAP Colloque international 2019)	10 000
Déjeuner du 23 mai (30p. X 30€)	900	Centre Jean Bodin (validé CL du 23janv2019)	3 500
Dîner de gala du 23 mai (100p.)(Devis/prestatiion Destination Angers)	8100	Université d'Angers :	
Déjeuner du 24 mai (20p. X 30€)	600	1 Support mobilité internationale (validé CR du 11février19 (canada)	1 870
Cocktail du 24 mai (80p. X 12€)	960	Financements publics demandés	4 500
Dîner du 24 mai (5p.x 40€)	200	Université d'Angers :	
autres frais Tirages actes, programmes, badges et mallettes	3500	Direction de la communication	1 300
Sacs Totebags (3,7€ x 200)	740	Conseil départemental du Maine et Loire	850
Site internet pris en charge par le SFDI	600		
Frais de traduction	2000	Angers Loire Métropole (AAP CR)	1 500
Programmes, posters et affiches (impression et diffusion)	110	Ville d'Angers	850
sacs, crayons, bloc-notes, pochettes,goodies pour 200 p. + cadeaux pour 35 intervenants			
Autres : chevalets, affranchissement	50	Autres financements en demande	4 000
Emploi d'un stagiaire coordinateur	3500	Organisation internationale de la Francophonie	1 000
2 staaes (ianv à iuin 2019 + nov.déc.2019)		Entreprises & Cabinet d'avocats internationaux (par Alina)	3 000
Publication : Pédone	3000		
TOTAL TTC DES DEPENSES	43 515 €	TOTAL TTC DES RECETTES	43 515 €

Responsable de la manifestation :

Béangère TAXIL

Angers le 15 février 2019

FICHE DE DEMANDE DE PAIEMENT EN LIGNE

PHASE 1- INITIATION DE LA DEMANDE

Composante/Service/Laboratoire : **Centre Jean BODIN**

Objet de la recette : **Inscription colloque SFDI « l'extraterritorialit  » (Formation continue des Avocats)**

Nature de la recette : ponctuelle p riode concern e : **23&24 mai 2019.**

Permanente

R f rence du paiement Paybox : **911EA20- COL19SFD**

Tarif (s) unitaire (s) : Professionnels du droit (Formation continue) **150 **

▪ Date de vote par l'instance d lib rative (conseil de laboratoire CJB) : 23/01/2019

Informations financi res :

Centre Financier : **Centre Jean BODIN 911EA20.**

N  EOTP (le cas  ch ant) **COL19SFD**

Date souhait e de mise en ligne du formulaire : **d s F vrier 2019**

Fait   **Angers**, le 13/02/2019

Signature et cachet du demandeur

Centre Jean Bodin
Recherche juridique et politique
Facult  de droit, d' conomie et de gestion
13, all e F. Mitterrand - BP 13636
49036 ANGERS CEDEX 01
T l. 02 41 96 21 45 - Fax. 02 41 96 21 96

Envoi au SERVICE-COMPTABILITE@LISTES.UNIV-ANGERS.FR

 **Envoi   la cellule institutionnelle pour la validation des tarifs par le Pr sident (jusqu'  9 999   HT) ou le Conseil d'Administration (  partir de 10 000   HT)*.**

***sur proposition pr alable des instances d lib ratives (conseils, commissions...). cellule.institutionnelle@listes.univ-angers.fr**

 **Pour les colloques, au pr alable faire valider le budget par la DAF (Nathalie Rouanne).**

PHASE 2- VISA DE L'AGENCE COMPTABLE

Accord

Ref

Visa du :/...../.....

PHASE 3- INTERVENTION DE LA DDN

Pour mise en ligne du formulaire d'inscription.

fua@contact.univ-angers.fr

FICHE DE DEMANDE DE PAIEMENT EN LIGNE

PHASE 1- INITIATION DE LA DEMANDE

Composante/Service/Laboratoire : **Centre Jean BODIN**Objet de la recette : **Dîner de GALA colloque SFDI « l'extraterritorialité »**Nature de la recette : ponctuelle période concernée : **23&24 mai 2019.** PermanenteRéférence du paiement Paybox : **911EA20- COL19SFD**Tarif (s) unitaire (s) : **30€ pour les étudiants, 50€ pour les autres participants, 0€ pour les intervenants, invités et équipe logistique**

- Date de vote par l'instance délibérative (conseil de laboratoire CJB) 23/01/2019

Informations financières :

Centre Financier : **Centre Jean BODIN 911EA20.**N° EOTP (le cas échéant) **COL19SFD**Date souhaitée de mise en ligne du formulaire : **dès Février 2019**Fait à **Angers**, le 13/02/2019

Centre Jean Bodin
Recherche juridique et politique
Faculté de droit, d'économie et de gestion
13, allée F. Mitterrand - BP 13633
49036 ANGERS CEDEX 01
Tél. 02 41 96 21 45 - Fax. 02 41 96 21 96



Signature et cachet du demandeur

Envoi au SERVICE-COMPTABILITE@LISTES.UNIV-ANGERS.FR

 **Envoi à la cellule institutionnelle pour la validation des tarifs par le Président (jusqu'à 9 999 € HT) ou le Conseil d'Administration (à partir de 10 000 € HT)*.**

***sur proposition préalable des instances délibératives (conseils, commissions...). cellule.institutionnelle@listes.univ-angers.fr**

 **Pour les colloques, au préalable faire valider le budget par la DAF (Nathalie Rouanne).**

PHASE 2- VISA DE L'AGENCE COMPTABLE

 AccordRs

Visa du :/...../.....

PHASE 3- INTERVENTION DE LA DDN

Pour mise en ligne du formulaire d'inscription.

fua@contact.univ-angers.fr

Université de Nantes
Direction de la Recherche,
des Partenariats et de l'Innovation

Dossier suivi par : Florence Krowicki
Mail : florence.krowicki@univ-nantes.fr
Tel : 02 53 00 93 88

Copie à Félicien Lemaire, Directeur du CJB
Et à Abdel Mouraimi, Chargé de gestion Projets RFI

Alina Miron
Bérangère Taxil
Centre Jean Bodin,
Université d'Angers,
Faculté de Droit, Économie et
Gestion
13, allée François Mitterrand,
BP 13633,
49036 ANGERS CEDEX 01

Nantes, le 12 Février 2019

Objet : Appel – soutien à l'organisation de colloques internationaux

Chères Mesdames Miron et Taxil,

J'ai le plaisir de vous informer que votre projet de colloque international « Extraterritorialité et droit international » Colloque annuel de la Société Française de Droit International (Edition 2019), soumis dans le cadre de l'appel d'Alliance Europa, a été retenu par le comité directeur de l'Institut d'études européennes et globales Alliance Europa.

Le projet présenté par le Centre Jean Bodin d'Angers est très abouti, puisqu'il s'agit d'un colloque annuel de la Société française de droit international préparé de longue date. Sa thématique s'intègre parfaitement dans les enjeux scientifiques d'Alliance Europa et la dimension nationale et internationale du colloque est réelle. Ce projet a reçu un avis très favorable de notre Comité directeur.

Vous bénéficierez d'un soutien financier à hauteur de 10 000€ comme demandé dans votre dossier de candidature. Une proposition de convention suivra ce courrier.

Veillez accepter l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Bien cordialement,

Le Directeur,
Michel CATALA



UNIVERSITÉ DE NANTES

Université de Nantes
Maison des Sciences
de l'Homme Ange Guépin

5 allée Jacques Berque - BP 12105
44021 Nantes cedex 1 - France

02 40 48 39 51